

PLAN D'ACTION POUR LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Par

MARCEL MONETTE
CANDIDAT AU DÉCANAT

En renouvelant ma candidature au poste de doyen, j'offre mes services pour consolider les acquis de la Faculté et contribuer à son développement en misant sur la concertation et la mise en valeur des expertises de ses membres. Dans un premier temps, je tracerai le bilan des actions réalisées dans le cadre du plan stratégique 2008-2011. Par la suite, je préciserai certains défis que nous devons relever ensemble pour assurer la vitalité de notre Faculté.

Plan stratégique 2008-2011 : bilan

Dans la foulée du plan stratégique, nous avons élaboré un plan d'action 2008-2009. Nous avons présenté le bilan de ce plan d'action au Conseil de la Faculté et à l'Assemblée générale des professeurs. Puis, nous avons déposé le plan d'action 2009-2010 dont nous présenterons le bilan à l'automne 2010. Ces plans d'action ciblent les objectifs suivants :

- A. Étendre les champs d'intervention de la Faculté
- B. Favoriser le recrutement, la fidélisation et la diplomation
- C. Développer les compétences langagières des étudiants
- D. Accroître le leadership de la Faculté en matière de TIC et d'enseignement à distance
- E. Développer la coopération internationale
- F. Développer la formation continue
- G. Collaborer au projet de développement durable de l'Université
- H. Développer de nouveaux créneaux en recherche
- I. Assurer la cohérence et l'intégration des activités de formation
- J. Assurer le soutien requis pour l'implantation de BANNER
- K. Améliorer le fonctionnement des stages en enseignement
- L. Viser l'équilibre budgétaire

A. Étendre les champs d'intervention de la Faculté

En éducation, comme dans tous les autres domaines, les besoins de formation peuvent varier à travers le temps. Des besoins sont parfois comblés et de nouveaux besoins surgissent. C'est dans cet esprit qu'il faut envisager d'évaluer la pertinence de maintenir certains programmes et analyser l'opportunité d'en créer de nouveaux. Nous allons lancer en septembre 2010 un baccalauréat en psychoéducation, une

maîtrise sur mesure en enseignement collégial et un microprogramme sur la violence à l'école. De plus, un comité d'élaboration de programme sera créé au printemps pour analyser la pertinence de créer un DESS en éducation au développement durable. Enfin, avec les membres du département d'éducation physique, nous allons évaluer la faisabilité d'une maîtrise pour les finissants du baccalauréat en enseignement et pour ceux du baccalauréat en intervention sportive.

B. Favoriser le recrutement, la fidélisation et la diplomation

La direction de la Faculté a créé un Comité de recrutement et de promotion pour assurer l'analyse, la planification et la définition des orientations en matière de recrutement étudiant aux trois cycles d'études ainsi qu'en matière de promotion de la Faculté et de ses différentes activités et réalisations. La raison d'être du Comité repose sur la volonté de la Direction de recruter davantage d'étudiants et de bien les accompagner jusqu'à leur diplomation afin d'assurer le développement de la Faculté.

C. Développer les compétences langagières des étudiants

Dans le contexte où le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement accorde beaucoup d'importance aux compétences langagières, dans celui du test de certification en français administré à tous les futurs enseignants, il est clairement apparu qu'il fallait accompagner et soutenir les étudiants dans leur démarche pour développer leurs compétences langagières. C'est ainsi qu'un Centre de développement de la compétence langagière a été créé.

D. Accroître le leadership de la Faculté en matière de TIC et d'enseignement à distance

Tant au niveau de la formation initiale qu'à celui de la formation continue, la Direction de la Faculté vise à augmenter le nombre de cours à distance. Dix-huit cours à distance ont déjà été développés. De plus, trois des quatre cours du microprogramme en gestion des personnes et des organisations d'enseignement sont actuellement en ligne et le microprogramme sur la violence à l'école le sera dès l'automne prochain. La directrice du Centre de ressources en technologie et son équipe appuient non seulement les professeurs qui mettent leurs cours à distance, mais ils collaborent notamment aux activités du Bureau de recrutement et de promotion, à celles du centre de développement des compétences langagières et à l'implantation du réseau Fernand-Dumont.

E. Développer la coopération internationale

Afin de favoriser l'institutionnalisation des projets réalisés dans le cadre de la coopération internationale, d'assurer une coordination entre les différents projets et de permettre un partage des expertises, un Comité à l'international a été créé. Des projets en cours au Gabon, au Congo, au Maroc et en Haïti font appel à l'expertise des membres de la Faculté. Ces collaborations ont aussi favorisé l'inscription d'étudiants de ces différents pays à nos programmes de maîtrise et doctorat.

F. Développer la formation continue

Dans le cadre du Chantier 7, le MELS a réservé en 2008 une enveloppe de 2,5 M\$ par année pour que les universités puissent collaborer à la formation continue du personnel scolaire. Ce programme vise à soutenir les universités dans la conception, le déploiement et l'évaluation de projets de formation élaborés en partenariat avec le milieu scolaire. Les projets soumis par les universités sont évalués par un jury deux fois par année. Une somme maximale de 100 000 \$ peut être allouée par projet. Dans un contexte difficile où les ressources professorales diminuent fortement, les professeurs de la Faculté des sciences de l'éducation ont relevé le défi. Un projet a été retenu lors du premier concours et trois autres lors du second. Ce mode de financement du Ministère permet certes aux universités de s'investir davantage dans la formation continue du personnel scolaire, mais il crée des problèmes au niveau de la répartition de la tâche de travail des professeurs. En effet, ces derniers reçoivent une somme qui peut aller jusqu'à 15 000 \$ pour des dégagements de cours. Or, comme nous manquons déjà de professeurs, cette façon de procéder diminue encore plus la place des professeurs dans les enseignements en formation initiale. De plus, la participation à la formation continue des professeurs, surtout lorsqu'elle est non créditée, n'est pas toujours reconnue dans la tâche de travail. À ce stade-ci, une réflexion s'impose pour déterminer comment mieux intégrer la formation continue dans nos modes de fonctionnement.

G. Collaborer au projet développement durable de l'Université

L'Université Laval veut promouvoir le développement durable et devenir un chef de file dans le secteur. La Faculté des sciences de l'éducation a déjà manifesté son intention de collaborer à ce projet. Déjà, une professeure a été nommée pour siéger à la Table du développement durable. De plus, un Comité d'élaboration sera bientôt mis sur pied pour créer un DESS en éducation au développement durable. Finalement, le département d'éducation physique compte bien faire valoir son expertise en éducation à la santé en visant l'implantation d'une Chaire de recherche sur un mode de vie physiquement actif, la nutrition et la santé des jeunes et en mettant sur pied, en collaboration avec le Service des activités sportives, le programme ÉCOSANTÉ.

H. Développer de nouveaux créneaux en recherche

Afin de favoriser le développement de nouveaux créneaux en recherche, nous avons appuyé trois demandes de nouvelles chaires de recherche dans le cadre du programme PAIR. De plus, pour stimuler la recherche sur les applications pédagogiques des nouvelles technologies, la Faculté a appuyé la demande d'un groupe de professeurs, faite dans le cadre du programme des infrastructures (FCI).

I. Assurer la cohérence et l'intégration des activités de formation

Les comités de programmes ont mis sur pied différentes actions qui vont dans le sens de renforcer la cohérence de nos programmes : un projet d'intégration entre différents cours et un stage au BES et au BÉPEP; la création d'une clinique virtuelle favorisant la continuité de la formation et les liens entre les cours en orientation; un cours synthèse pour le BIS et deux pour le BEÉPS en fin de formation.

J. Assurer le soutien requis pour l'implantation de BANNER

Pour faciliter l'implantation de BANNER, nous avons demandé à madame Sylvie Lavigne, conseillère à la gestion des études, d'agir comme agente de liaison entre les responsables du projet BANNER et le personnel de la Faculté. Nous avons aussi offert à tous les membres du personnel une formation sur la gestion du changement pour les outiller un peu mieux face aux nombreux défis que pose l'introduction d'un nouveau logiciel en gestion des études. Les doyens ont aussi obtenu que l'équipe de soutien à l'implantation du projet ne soit pas dissoute à la fin décembre 2009. Toutefois, ces mesures ne sont peut-être pas encore suffisantes. C'est dire qu'il faudra rester à l'écoute de notre personnel et nous assurer de lui donner le soutien nécessaire pour finaliser l'intégration de BANNER.

K. Améliorer le fonctionnement des stages en enseignement

Pour améliorer le fonctionnement des stages, nous avons établi des règles budgétaires claires en établissant les revenus et les coûts par ordre d'enseignement et selon les spécialités. Nous avons aussi clarifié les rôles et les responsabilités des divers intervenants et modifié la structure du Bureau des stages en plaçant un professeur à temps plein à la direction de ce Bureau. Dans les années à venir, il faudra valider l'efficacité de la nouvelle structure du Bureau des stages et poursuivre la réflexion sur l'opportunité de rattacher ce Bureau au département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage.

L. Viser l'équilibre budgétaire

Nous prévoyons arriver à l'équilibre budgétaire en 2009-2010, et ce, en dépit de la réduction de 1% du budget facultaire et d'une autre décroissance de notre effectif étudiant. Pour arriver à l'équilibre budgétaire, les directeurs de département ont géré de façon très serrée l'offre de cours en travaillant en concertation avec les directions de programme. Malheureusement, il a aussi fallu faire des compressions. Nous avons supprimé, entre autres, un poste de chargé d'enseignement au Bureau des stages, réduit de 20 000 \$ le soutien à chacun des titulaires de chaire et de 40 000 \$ le budget du Centre de services et de ressources en technopédagogie. L'atteinte de l'équilibre budgétaire ne peut non plus masquer un problème important à la Faculté, soit la trop grande diminution du nombre de professeurs. Nous ne pourrons plus exceller en recherche, nous impliquer dans la formation continue et nous développer si le nombre de professeurs continue de diminuer à la Faculté.

Les défis à relever

La psychoéducation

La situation de la Faculté pour les prochaines années sera fortement déterminée par le niveau de réussite du lancement du baccalauréat en psychoéducation à l'automne 2010 et celui de la maîtrise à l'automne 2011. Si nous réussissons à attirer 50 étudiants temps plein dès l'automne 2010, la Faculté pourra certes respirer un peu mieux. Elle pourra surtout se donner les moyens de stopper l'hémorragie de professeurs à la Faculté. Pour mener à bien le lancement de ces programmes, nous devons embaucher deux professeurs du domaine en juin 2010 et deux autres en janvier 2011. De plus, nous avons immédiatement besoin d'une agente de gestion des études qui sera responsable de ces deux programmes. Rapidement, il faudra aussi prévoir embaucher un professionnel pour assurer des places de stage à nos étudiants du baccalauréat et de la maîtrise, et assurer la gestion de ces stages. Nous avons planifié le budget 2010-2011 en tenant pour acquis que trois postes de professeur allaient être payés par la direction de l'Université, de même que le poste de professionnel pour les stages et un demi-poste d'agente de gestion des études.

L'adaptation scolaire et la maîtrise qualifiante au secondaire

Le 28 octobre dernier, la ministre Courchesne rencontrait les membres de l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices en éducation des universités québécoises (ADEREQ). Au cours de la discussion, deux questions déterminantes pour l'évolution de la profession enseignante au Québec ont été soulevées : la maîtrise qualifiante au secondaire et la formation pour l'adaptation scolaire. La réponse à ces questions pourrait avoir un impact considérable sur nos programmes. Il nous faut accélérer le processus de réflexion sur ces questions et nous positionner rapidement. Plus précisément, nous devons décider si nous créons une maîtrise qualifiante pour le secondaire et une maîtrise en orthopédagogie pour former des spécialistes des troubles d'apprentissage en lecture,

en écriture et en mathématiques. Cette réflexion doit aussi prendre en considération le fait que nous lançons un baccalauréat et une maîtrise en psychoéducation pour former des professionnels qui traiteront, entre autres, les troubles de comportement. Or, nous avons présentement un DESS-Troubles d'apprentissage et un DESS-Troubles de comportement. Il est clair que nous devons réévaluer la pertinence de ces programmes si nous développons une maîtrise en psychoéducation et une maîtrise en orthopédagogie.

Rétention de nos étudiants

Le comité de recrutement que nous avons créé a fait un bon travail pour faire connaître nos programmes. Les inscriptions à nos programmes se maintiennent en général, mais le taux d'attrition élevé fait en sorte que ces efforts ne se traduisent pas par une augmentation du nombre d'étudiants dans nos programmes. Ce taux d'attrition est particulièrement élevé au BÉPEP, au baccalauréat en intervention sportive et au doctorat. Nous avons déjà contacté le Service d'aide aux étudiants pour qu'il nous aide à mieux cerner les facteurs qui amènent les étudiants à quitter nos programmes. Nous comptons aussi mettre à contribution nos experts sur la persévérance scolaire pour qu'ils nous proposent des activités qui viendraient soutenir nos étudiants dans leurs études. Au niveau du doctorat, nous avons créé un séminaire doctoral intitulé « Réflexion critique sur la recherche en sciences de l'éducation » qui sera obligatoire dans tous les programmes et qui sera suivi avant l'examen de doctorat. Ce séminaire assurera une meilleure préparation aux étudiants pour leur examen de doctorat et leur séminaire de thèse. Nous essaierons aussi de diversifier les modalités d'encadrement des étudiants en utilisant, par exemple, la supervision à distance avec nos étudiants étrangers pendant les périodes où ils ne sont pas présents à l'Université Laval. Au niveau de l'encadrement des étudiants, nous voulons aussi mettre davantage à contribution les Centres de recherche qui possèdent l'expertise et l'infrastructure pour assurer la formation des étudiants à la recherche.

Pour diminuer l'attrition dans nos programmes, nous allons augmenter le soutien offert aux étudiants pour les aider à réussir le test de certification en français. En effet, même si nos étudiants semblent mieux réussir le test que ceux des autres universités, le taux d'échec demeure élevé. La faculté a mis en place, au fil des ans, un ensemble de mesures d'aide pour les étudiants : un test diagnostique à l'entrée, des cours de mise à niveau, un service d'aide en français. Un cours à distance visant à aider les personnes ayant échoué au TECFÉE est présentement en construction. Nous avons demandé une aide financière ponctuelle de 35 000 \$ pour accélérer la conception du cours à distance et pour augmenter le nombre d'ateliers et d'heures de tutorat offerts au Service d'aide en français. Nous sommes persuadés que cet effort supplémentaire aura des effets importants sur la réussite de nos étudiants et qu'il permettra à la grande majorité d'entre eux de ne pas être exclus de nos programmes.

La formation à distance

Pour faciliter l'offre de formation à distance, la direction de la Faculté a demandé et obtenu du financement supplémentaire et elle a aussi acheté un équipement pour utiliser la visioconférence. Nous avons déjà développé un bon nombre de cours à distance, mais il faudra accélérer la cadence et bien cibler les cours et les programmes que nous souhaitons offrir à distance. Il ne faut pas oublier que l'Université de Sherbrooke a mis en ligne sa maîtrise qualifiante pour l'enseignement secondaire pour les finissants des baccalauréats disciplinaires en français, mathématiques et sciences et technologie. Cette maîtrise, à laquelle 320 étudiants se sont inscrits, a sonné le glas de nos programmes passerelles qui permettaient à des étudiants d'obtenir un brevet d'enseignement avec un complément de formation de deux années au premier cycle. Dans la même veine, l'UQAR, l'UQAC et l'UQAT donnent maintenant une formation à distance pour les enseignants du secteur professionnel. Cette initiative s'est traduite par une baisse de nos inscriptions dans ce secteur. Par ailleurs, le directeur du Bureau des stages, monsieur Denis Simard, et son équipe développent des modalités de supervision à distance pour les étudiants qui suivent leur stage en régions éloignées. Ce mode de travail à distance pourrait être rendu accessible aux étudiants étrangers, nous permettant ainsi d'en desservir un plus grand nombre. Avec l'aide du Centre de ressources en technopédagogie et des professeurs en technologie éducative, nous souhaitons donc multiplier les offres de formation à distance.

L'agrément des programmes en enseignement

En décembre 2011, le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) évaluera si nos programmes sont conformes aux orientations et aux compétences professionnelles déterminées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il examinera, entre autres, les points suivants :

- La concertation

Le CAPFE veut connaître les moyens mis en œuvre pour assurer la concertation entre les divers intervenants et pour arrimer les pratiques, les stratégies et les modes d'évaluation.

- Les enseignants associés

Le CAPFE veut connaître le processus de sélection et de formation des enseignants associés mis en place par les universités.

- L'évaluation des compétences

Le CAPFE s'attend à ce que les universités recueillent des données et des observations qui témoignent du développement des douze compétences professionnelles chez leurs étudiants et de l'efficacité de leurs programmes de formation à l'enseignement.

Il faut donc se préparer à répondre à ces questions pour assurer l'agrément de nos programmes en enseignement.

Mobilisation des connaissances en éducation

L'évolution de l'éducation au Québec exige la prise en compte des connaissances issues de la recherche. La mobilisation de ces connaissances s'avère une avenue prometteuse pour contribuer au plan de la réussite scolaire de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Déjà, la Faculté s'investit dans le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). La professeure Claire Lapointe est membre du Conseil d'administration et le doyen est membre du Comité de l'innovation du Centre. Un des objectifs du Centre est de valoriser la recherche en assurant le transfert des connaissances en matière de réussite scolaire.

Malgré les efforts consentis, nous constatons que les écoles utilisent encore peu les résultats de la recherche. Il devient essentiel de mettre davantage à profit les connaissances issues de la recherche dans différents domaines liés à l'éducation. Une réflexion est d'ailleurs présentement en cours sur le sujet. Les membres de la Faculté seront invités à participer à cette réflexion et à relever le défi de trouver les meilleures façons d'assurer l'utilisation des connaissances issues de la recherche en éducation.

Le plan stratégique 2011-2014

La Faculté des sciences de l'éducation ne peut se dérober face à certaines attentes du ministère de l'Éducation, de la direction de l'Université Laval, des organismes subventionnaires, des ordres professionnels, des employeurs, des partenaires et des étudiants. Elle doit être à l'écoute de ces différentes demandes, mais elle ne peut se laisser complètement définir de l'extérieur. Elle doit garder un certain contrôle sur sa ligne d'action, elle doit déterminer ses propres priorités. C'est dans cet esprit que l'équipe de direction a réalisé le plan stratégique 2008-2011. Tout en continuant à mettre en place des actions qui s'inscrivent dans ce plan, la direction va entreprendre une vaste consultation pour préciser le plan stratégique 2011-2014 de la Faculté des sciences de l'éducation.

Conclusion

Le plan d'action que je propose s'inscrit dans la continuité du travail de concertation qui a permis de réaliser le plan stratégique 2008-2011. Il continue à miser sur la valorisation du personnel, la coopération et le développement de partenariat pour relever les défis qui attendent la Faculté des sciences de l'éducation. Comme tout plan d'action, il est conçu comme un travail progressif qui se consolidera et s'améliorera au fur et à mesure des échanges avec les membres de la Faculté. Je souhaite qu'on me donne l'occasion de consolider le travail déjà accompli et de trouver, avec les membres de la Faculté, les meilleures réponses possibles aux défis à relever.